

Guide de développement durable à l'intention des fournisseurs



Comment utiliser ce guide

Fonctionnalités

-  Passer la souris sur les **infobulles** vous permet d'accéder aux définitions des nombreuses bonnes pratiques en développement durable décrites dans ce guide.
-  Cliquer sur les hyperliens relatifs aux **outils** vous permet d'accéder à des gabarits que vous pourrez compléter en fonction des particularités de votre entreprise.
-  Cliquer sur les **boutons de renvoi** vous permet d'accéder à un tableau synthèse en annexe du document présentant le niveau d'effort requis pour mettre en place les bonnes pratiques de développement durable abordées dans ce guide, ainsi que certaines subventions potentielles.
-  Passer la souris sur l'icône **trucs et astuces** vous rappelle les fonctionnalités disponibles.
-  Cliquer sur les hyperliens relatifs à l'**information complémentaire** ouvre un lien externe.

IMPORTANT !

Il est essentiel de télécharger ce guide et de le consulter à partir d'Adobe Reader pour avoir accès à l'ensemble des fonctionnalités d'interactivité.

Navigation

-  Accès aux signets
-  Accès à la table des matières
-  Retour à la dernière page consultée

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT | GOUVERNANCE

6290 Gestion des fonctions ESG, développement durable ou responsabilité sociale

La fonction ESG (aussi appelée développement durable ou responsabilité sociale selon les entreprises) peut être gérée soit à l'interne, par des membres du personnel, soit à l'externe, en collaboration avec des prestataires ou des partenaires spécialisés.

Le choix entre une gestion interne et une gestion externe dépend des spécificités de chaque entreprise : ses ressources, sa culture et ses objectifs. Certaines privilient une approche hybride, combinant gestion interne pour certaines initiatives et gestion externe pour d'autres. Il est essentiel d'évaluer les avantages et les inconvénients de chaque option afin de déterminer celle qui répond le mieux aux besoins de l'entreprise.

La gestion des fonctions ESG, développement durable ou responsabilité sociale peut relever de différentes entités comme :

- un ou plusieurs comités internes ;
- une communauté de pratique, soit un regroupement interne ou externe où des personnes s'entraident et échangent, apprennent et développent de bonnes pratiques ensemble dans un domaine qui leur est commun ;

- un service ou un sous-service de l'entreprise ;
- des ressources attribuées : spécialiste au sein du personnel (siège social inclus), consultant ou consultante externe, etc. ;
- une table de concertation, c'est-à-dire un groupe consultatif réunissant des personnes dont le mandat est de proposer des orientations structurantes pour guider la démarche en développement durable de l'entreprise.

Le tableau ci-dessous résume les avantages et inconvénients de chacune de ces approches.

Gestion	Avantages	Inconvénients
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine maîtrise sur les initiatives • Alignement simplifié sur la culture et les valeurs • Engagement du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement financier pour recruter des ressources attribuées • Risque de manque d'expertise en développement durable
Externe	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à une expertise spécialisée et intégration des meilleures pratiques • Flexibilité et adaptation rapide aux besoins exprimés • Réduction de la charge de travail des équipes internes 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise moindre sur les activités, nécessitant une coordination accrue • Coûts supplémentaires liés aux services externes

Introduction.....	4
Pourquoi une démarche en développement durable est-elle importante ?	5
Le point de départ: un diagnostic	6
Outils de diagnostic	7

Avertissement

Les libellés de notre questionnaire sur le développement durable que vous trouverez dans ce guide sont parfois complets, parfois résumés pour alléger le texte. Ils sont donnés à titre indicatif aux fins de compréhension des concepts. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés complets et à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité

Gouvernance	8
6286 Certification ESG	9
6287 Engagements formels en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance.....	10
6288 Maîtrise des risques ESG associés à la chaîne d'approvisionnement et aux pratiques des fournisseurs et des entreprises de sous-traitance	11
6289 Identification des partenaires en développement durable	12
6291 Formations en ESG, développement durable ou responsabilité sociale ou initiatives pour la santé du personnel.....	12
6290 Gestion des fonctions ESG, développement durable ou responsabilité sociale	13
Enjeux environnementaux.....	14
6303 Énergie renouvelable	15
6304 Type d'énergie pour le déplacement de personnel ou la livraison de biens.....	15
6305 Réduction de la production de gaz à effet de serre lors des déplacements	16
6306 Réduction ou compensation des émissions de GES.....	17
6307 Pratiques pour réduire l'impact environnemental des activités	17
6308 Réduction de la consommation de matières premières et amélioration de la gestion des matières résiduelles	18
Enjeux sociaux.....	19
6309 Vocation sociale	20
6310 Engagement envers la collectivité.....	21
6311 Principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)	22
6328 et 6329 Entreprise détenue par des membres des Premières Nations ou Inuit ou employant des membres des Premières Nations ou Inuit	23
Annexe 1 – Synthèse des subventions accessibles et des niveaux d'effort requis par la mise en place des pratiques évaluées	24
Annexe 2 – Descriptions des subventions	39
Annexe 3 – Lexique	41

Introduction

Soutenir une transition énergétique responsable figure parmi les priorités d'Hydro-Québec. Dans cette optique, nous souhaitons renforcer notre chaîne d'approvisionnement en mettant en œuvre des solutions durables répondant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et contribuer au développement de chaînes locales, inclusives, responsables et sobres en carbone.

Pour promouvoir un environnement sécuritaire et axé sur le développement durable, nous invitons les soumissionnaires à répondre à un questionnaire d'évaluation de leurs pratiques. Ce questionnaire, qui compte 16 questions, met de l'avant les meilleures pratiques sur les thèmes de la gouvernance, de l'environnement et de la responsabilité sociale. Il nous permet de reconnaître les efforts déployés par nos partenaires en matière de développement durable.

Le présent guide vise à vous fournir des pistes d'action et de réflexion sur les différents enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance abordés dans le questionnaire. Il se veut un outil de référence qui vous accompagnera dans l'élaboration des réponses et dans l'amélioration des pratiques.

Bien qu'il ne soit pas exhaustif, il constitue une source d'information pour approfondir votre connaissance des facteurs ESG, répondre aux attentes d'Hydro-Québec et vous préparer à répondre à des demandes similaires d'autres donneurs d'ordres.

Niveaux d'effort

Dans l'annexe 1, vous trouverez un tableau qui indique le niveau d'investissement en ressources et en argent et l'horizon temporal à prévoir pour mettre en œuvre les pratiques évaluées. Ce tableau répertorie également des subventions offertes aux entreprises souhaitant s'engager dans ces démarches.

Consulter l'annexe 1 

Pourquoi une démarche en développement durable est-elle importante ?

Le développement durable repose sur le principe selon lequel les sociétés humaines doivent répondre à leurs besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Concrètement, il s'agit de structurer la société de manière à assurer sa pérennité à long terme, en intégrant l'environnement, les ressources naturelles et l'équité sociale et économique.

Adopter une démarche en développement durable vous aidera à prendre des décisions éclairées en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Cette démarche contribuera à accroître la qualité des milieux de vie, à renforcer la sécurité au travail et à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, tout en améliorant le bilan environnemental de l'entreprise. Elle vous permettra de mieux répondre aux attentes des parties prenantes et pourra agir comme élément de différenciation, d'attractivité et de rétention de la main-d'œuvre ou de la clientèle. De plus, elle vous permettra de vous démarquer auprès des donneurs d'ordres, qui sont de plus en plus nombreux à intégrer des exigences en matière de développement durable dans la sélection de leurs fournisseurs.



Le point de départ: un diagnostic

Intégrer le développement durable dans le modèle d'affaires est une décision importante. Voici les étapes clés pour y parvenir:

Diagnostic des pratiques existantes

Commencez par évaluer les mesures que vous avez déjà adoptées dans les domaines du développement durable (social, économique, environnemental). Vous avez probablement déjà mis en place des pratiques sans en avoir pleinement conscience et vous pourrez les faire reconnaître.

Engagement de la haute direction

Assurez-vous de la participation de la haute direction dès les premières étapes du projet. Mobilisez également le personnel et les parties prenantes pour favoriser leur adhésion à votre démarche et en garantir le succès.

Collecte de données et établissement des enjeux stratégiques

Mettez en place un comité ou désignez une personne responsable de la collecte des données et de la hiérarchisation des enjeux stratégiques.

Analyse des parties prenantes et compréhension de leurs attentes

Identifiez les parties prenantes (par exemple, la clientèle, les actionnaires, le personnel, les fournisseurs, la collectivité locale, etc.) et examinez leurs attentes et leurs besoins. Cette compréhension est essentielle pour améliorer continuellement votre démarche de développement durable.

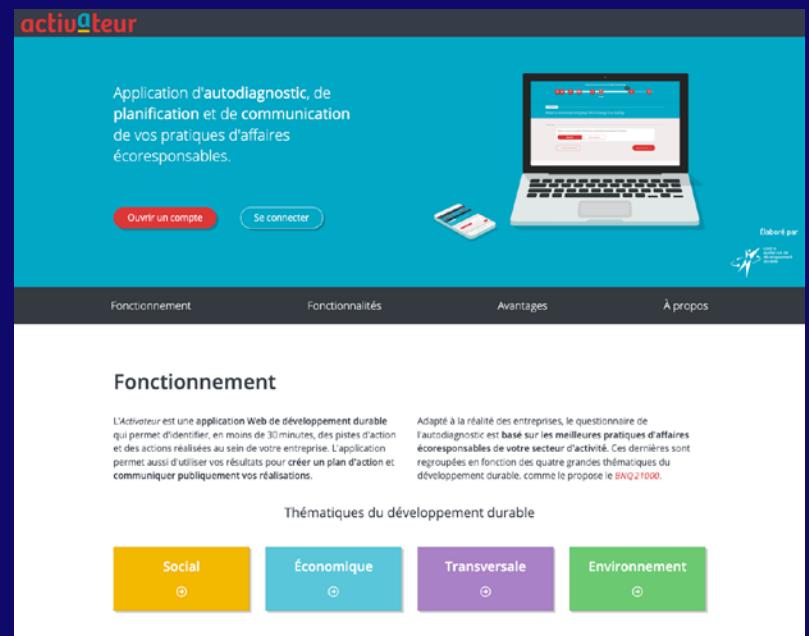
En somme, intégrer le développement durable est une responsabilité collective qui demande une approche réfléchie et un engagement réel.

L'essentiel est de vous investir dans cette démarche avec une vision d'amélioration continue. Vous pourrez ainsi cibler les éléments prioritaires pour l'entreprise en fonction de ses valeurs, de son secteur d'activité et des ressources disponibles, tout en apportant des améliorations rapides et concrètes.

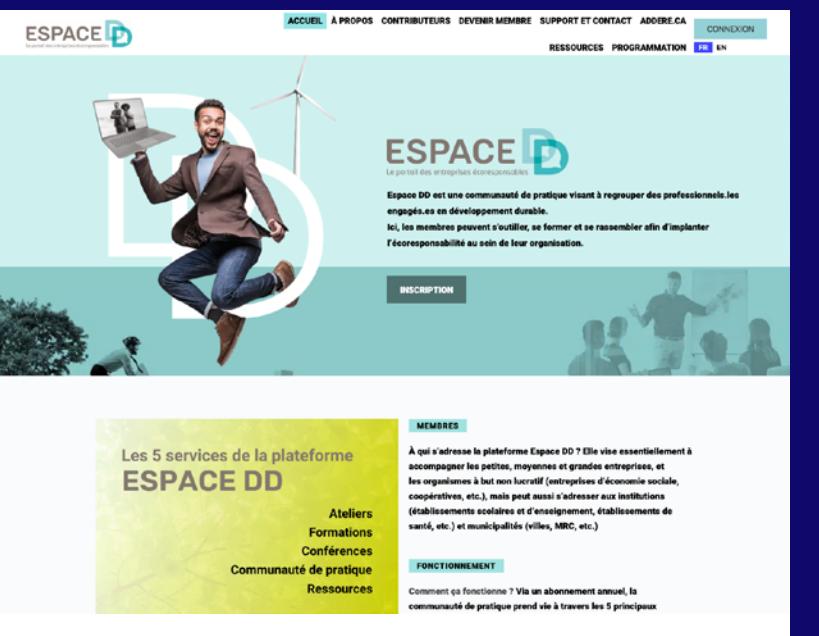
Outils de diagnostic

Plusieurs ressources sont accessibles sur le Web.

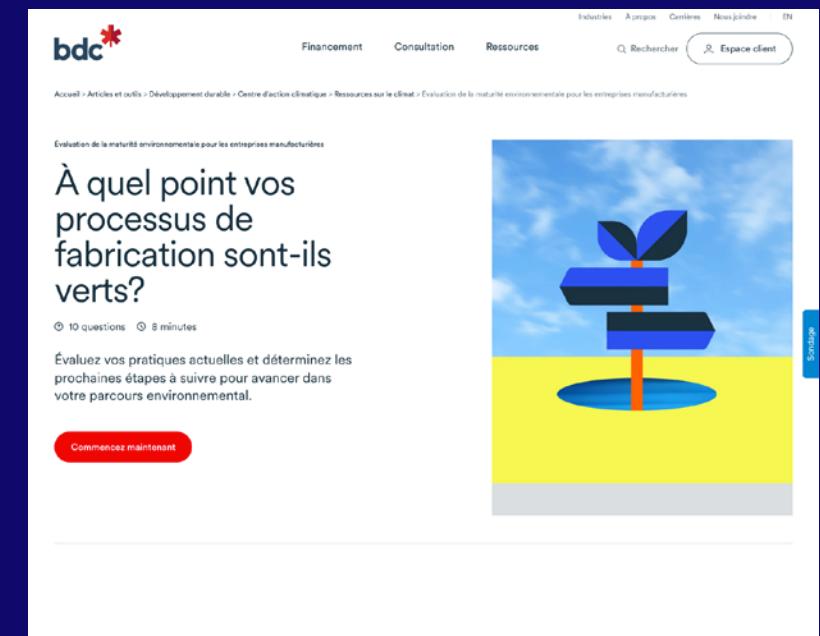
Voici quelques exemples d'outils de diagnostic pour vous guider dans votre démarche:



L'Activateur du Centre québécois de développement durable est une application qui facilite l'autodiagnostic, la planification et la communication de vos pratiques d'affaires écoresponsables.



L'Espace DD d'ADDERRE Service-conseil est une plateforme réunissant une multitude d'outils et de ressources pour les entreprises souhaitant amorcer une démarche en développement durable.



L'outil d'évaluation de la maturité environnementale des entreprises manufacturières de la BDC vous permet d'évaluer vos pratiques actuelles et vous aide à déterminer les prochaines étapes.



Le Guide de réflexion sur l'intégration du développement durable en entreprise d'Evol offre un cadre de réflexion et des pistes d'intégration du développement durable à votre stratégie d'affaires.

I Gouvernance

La gouvernance en développement durable se concentre sur la manière dont cette fonction est intégrée dans les activités et processus de l'entreprise. Elle couvre les engagements internes et externes, la gestion des risques, la conformité ainsi que la transparence et la divulgation d'informations.

Cela peut se traduire par l'obtention de certifications attestant d'un cadre de fonctionnement clair pour l'intégration de certaines pratiques en développement durable et par la publication de politiques ou d'un code de conduite. La gouvernance inclut aussi la structure de la fonction de développement durable dans l'entreprise ainsi que les formations offertes.

6286 Certification ESG

Il existe plusieurs certifications reconnues au Québec, au Canada et à l'international pour attester des pratiques des entreprises en matière de développement durable. Ces certifications peuvent constituer une preuve tangible de l'engagement à cet égard.

Voici un aperçu des certifications les plus pertinentes que vous pourriez envisager d'obtenir.

ISO 14001 (Environnement)

Information complémentaire:
[ISO 14001:2015](#)

ISO/IEC 27001 (Sécurité de l'information)

Information complémentaire:
[ISO/IEC 27001:2022](#)

ISO 37001 (Anti-corruption)

Information complémentaire:
[ISO 37001](#)

ISO 45001 (Santé et sécurité du travail)

Information complémentaire:
[ISO 45001:2018](#)

ISO 50001 (Gestion de l'énergie)

Information complémentaire:
[ISO 50001](#)

B Corp (Performance environnementale et sociale, transparence)

Information complémentaire:
[Trois étapes pour obtenir la certification B Corp pour votre entreprise](#)

BNQ 9700-800 (Entreprise en santé)

Information complémentaire:
[Entreprise en santé](#)

Ecocert (Programme écoresponsable)

Information complémentaire:
[Certification Ecocert](#)

FairTrade (Commerce équitable)

Information complémentaire:
[Fairtrade Canada](#)

Global Reporting Initiative (GRI) (Évaluation et divulgation de données d'impact ESG)

Information complémentaire:
[Global Reporting Initiative \(en anglais seulement\)](#)

IFRS S1-S2/SASB (Divulgation d'informations financières liées au développement durable et aux changements climatiques)

Information complémentaire:
• [IFRS](#)
• [SASB](#)

6287 Engagements formels en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance

L'entreprise peut formaliser son engagement en matière de développement durable et d'ESG à l'aide de différents documents ou différentes initiatives. En voici quelques exemples.

Politique, énoncé de mission ou autre document d'engagement en matière d'ESG, de développement durable ou de responsabilité sociale

 [Modèle de politique en développement durable](#)

Mentions appropriées dans le code de conduite ou le code d'éthique du personnel

 [Modèle de code de conduite – BDC](#)

Engagement volontaire et public à l'égard de normes ou de directives reconnues en ESG

-  Information complémentaire:
- [Norme BNQ 21000](#)
 - [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#)
 - [Principes directeurs des Nations Unies \(PDNU\)](#)
 - [Pacte mondial des Nations Unies](#)

Rapport en ESG, développement durable ou responsabilité sociale, ou section consacrée à ce sujet dans le rapport annuel

Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

-  • [Questionnaire d'auto-évaluation en matière de gestion de la diversité culturelle](#)
• [Gabarit de politique EDI](#)

-  Information complémentaire:
[Comment créer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion \(EDI\)](#)

6288 Maîtrise des risques ESG associés à la chaîne d'approvisionnement et aux pratiques des fournisseurs et des entreprises de sous-traitance

Maîtriser les risques ESG de vos partenaires est essentiel pour :

- protéger la réputation de l'entreprise en veillant à ce que leurs pratiques soient en accord avec vos valeurs et vos engagements en matière de développement durable ;
- réduire les risques d'approvisionnement dans un contexte en perpétuelle évolution en créant une chaîne d'approvisionnement plus résiliente ;
- exercer une influence positive sur leur culture en matière de droits de la personne et de pratiques responsables en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et de gestion des fournisseurs.

Plusieurs moyens sont à la portée des entreprises pour encourager les pratiques durables de leurs partenaires. Voici quelques pistes à explorer parmi les options proposées dans le questionnaire d'évaluation des pratiques de développement durable.

Audit des fournisseurs dans un domaine lié à l'environnement, à la responsabilité sociale ou à la gouvernance

Protocole de traçabilité pour établir les sources des intrants

Politiques et directives sur le travail des enfants, la santé et la sécurité du travail (SST) et les horaires de travail

-  • [Modèle de politique de santé et mieux-être – CRHA](#)
- [Modèle de politique Tolérance zéro – BDC](#)

Mécanisme officiel de déclaration en cas de comportement non éthique (lanceuse ou lanceur d'alerte, par exemple)

Code de conduite à signer par les fournisseurs et les entreprises de sous-traitance

-  [Modèle de code de conduite fournisseurs – MSSS](#)

Avantage offert aux fournisseurs et aux entreprises de sous-traitance indiquant, dans leurs soumissions, l'application de pratiques reconnues en matière de bonne gouvernance, d'environnement ou de responsabilité sociale

Politique d'approvisionnement responsable

-  [Modèle de politique d'approvisionnement responsable – ECPAR](#)

Enquête « voix du personnel »

-  Information complémentaire : [Sondage : que pensent vraiment vos employés ?](#)

Programme de renforcement des compétences des fournisseurs et entreprises de sous-traitance en ESG, développement durable ou achat responsable

Faire affaire avec une entreprise d'économie sociale, une entreprise des Premières Nations ou Inuit, une entreprise issue de la diversité ou une organisation axée sur le développement durable

6289 Identification des partenaires en développement durable

Dans le questionnaire, si vous cochez la réponse « *Nous faisons affaire avec une entreprise d'économie sociale, une entreprise des Premières Nations ou Inuit, une entreprise issue de la diversité ou une organisation axée sur le développement durable* », vous aurez la possibilité de préciser le type d'entreprise avec lequel vous faites affaire parmi les quatre présentés ci-dessous.

Entreprise d'économie sociale

- Information complémentaire:
 - [Répertoire Akcel acheteurs du Chantier de l'économie sociale](#)
 - [Répertoires des pôles régionaux d'économie sociale](#)
 - [Chantier de l'économie sociale](#)

Entreprise des Premières Nations ou Inuit

- Information complémentaire:
 - [Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada](#)
 - [Répertoire d'entreprises autochtones de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador \(CDEPNQL\)](#)
 - [Répertoire d'Affaires et des Communautés Autochtones Québec-Labrador](#)

Entreprise issue de la diversité

Organisation non gouvernementale (ONG), association, organisme à but non lucratif (OBNL) ayant une mission clairement axée sur le développement durable

6291 Formations en ESG, développement durable ou responsabilité sociale ou initiatives pour la santé du personnel

Former les membres du personnel à l'égard des enjeux de développement durable représente un investissement judicieux pour les entreprises. Ces formations contribuent à renforcer la durabilité, la rentabilité et la responsabilité sociale. Parmi les avantages, on peut citer la réduction des coûts, l'amélioration de la réputation, la conformité aux réglementations et l'attractivité auprès de la main-d'œuvre.

Formations et activités de sensibilisation

- Information complémentaire:
 - [Les bases du développement durable pour votre entreprise](#)

Mesures de soutien pour la santé psychologique et physique du personnel

6290 Gestion des fonctions ESG, développement durable ou responsabilité sociale

La fonction ESG (aussi appelée développement durable ou responsabilité sociale selon les entreprises) peut être gérée soit à l'interne, par des membres du personnel, soit à l'externe, en collaboration avec des prestataires ou des partenaires spécialisés.

Le choix entre une gestion interne et une gestion externe dépend des spécificités de chaque entreprise : ses ressources, sa culture et ses objectifs. Certaines privilégient une approche hybride, combinant gestion interne pour certaines initiatives et gestion externe pour d'autres. Il est essentiel d'évaluer les avantages et les inconvénients de chaque option afin de déterminer celle qui répond le mieux aux besoins de l'entreprise.

La gestion des fonctions ESG, développement durable ou responsabilité sociale peut relever de différentes entités comme :

- un ou plusieurs comités internes ;
- une communauté de pratique, soit un regroupement interne ou externe où des personnes s'entraident et échangent, apprennent et développent de bonnes pratiques ensemble dans un domaine qui leur est commun ;

- un service ou un sous-service de l'entreprise ;
- des ressources attitrées : spécialiste au sein du personnel (siège social inclus), consultant ou consultante externe, etc. ;
- une table de concertation, c'est-à-dire un groupe consultatif réunissant des personnes dont le mandat est de proposer des orientations structurantes pour guider la démarche en développement durable de l'entreprise.

Le tableau ci-dessous résume les avantages et inconvénients de chacune de ces approches.

Gestion	Avantages	Inconvénients
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine maîtrise sur les initiatives • Alignement simplifié sur la culture et les valeurs • Engagement du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement financier pour recruter des ressources attitrées • Risque de manque d'expertise en développement durable
Externe	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à une expertise spécialisée et intégration des meilleures pratiques • Flexibilité et adaptation rapide aux besoins exprimés • Réduction de la charge de travail des équipes internes 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise moindre sur les activités, nécessitant une coordination accrue • Coûts supplémentaires liés aux services externes

| Enjeux environnementaux

Les facteurs environnementaux évalués portent sur l'impact, direct ou indirect, de l'entreprise sur l'environnement. Cela inclut les émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'énergie et de ressources naturelles, la gestion des déchets et des matières dangereuses, la gestion de l'eau et les effets sur la biodiversité.

6303 Énergie renouvelable

Les Nations Unies définissent les énergies renouvelables comme « des énergies provenant de sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation ».

Il est souhaitable de maximiser l'utilisation d'énergies renouvelables (de source hydroélectrique, éolienne ou solaire, par exemple) plutôt que d'énergies fossiles pour le chauffage, la climatisation, la ventilation, l'éclairage et le fonctionnement des équipements. L'utilisation d'énergies renouvelables produit beaucoup moins de GES que la combustion d'énergies fossiles, ce qui en fait un levier essentiel pour lutter contre les changements climatiques.

Réduire les dépenses énergétiques à l'aide d'équipements modernes et de technologies moins énergivores permet de libérer des ressources pour développer l'entreprise. Ces améliorations rendent celle-ci plus productive, renforcent sa compétitivité et rehaussent son image de marque auprès de la clientèle et du personnel.

 Information complémentaire:

- [Programme Solutions efficaces d'Hydro-Québec](#)
- [Guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre \(GES\) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#)

Si l'entreprise souhaite adopter des mesures pour optimiser sa consommation d'énergie, sachez qu'Hydro-Québec offre un accompagnement à sa clientèle, entre autres, au moyen des initiatives suivantes :

- Le [programme Solutions efficaces](#) offre des appuis financiers aux entreprises pour la mise en œuvre de mesures d'optimisation de la consommation d'énergie. Ces appuis leur permettent de rentabiliser rapidement leur investissement et de réduire leur facture d'électricité grâce à des économies récurrentes.
- L'option de [gestion de la demande de puissance](#) (GDP) offre un crédit aux entreprises qui réduisent leur consommation d'électricité lors des événements de pointe. Des appuis financiers sont également offerts par Hydro-Québec pour l'installation et la programmation de systèmes d'automatisation, qui facilitent la mise en œuvre des mesures de réduction de la consommation, contribuant à maximiser les crédits offerts.

6304 Type d'énergie pour les déplacements professionnels et la livraison de biens

Selon l'inventaire québécois des émissions de GES de 2022, plus de 43 % des émissions proviennent du secteur des transports. Le transport routier représente à lui seul 32 % des émissions de GES au Québec. Ce sous-secteur constitue ainsi la principale source de GES au Québec. Des efforts d'amélioration ciblés dans ce domaine peuvent donc avoir un effet important sur le bilan environnemental du Québec. En électrifiant leur parc de véhicules, les entreprises contribuent à ces efforts.

 Information complémentaire:
[Électrifier votre flotte de véhicules](#)

6305 Réduction de la production de gaz à effet de serre lors des déplacements

Le gouvernement du Québec s'est donné des cibles ambitieuses en matière de mobilité durable, notamment une réduction de 40 % de la consommation de produits pétroliers d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel que les entreprises adoptent une stratégie de mobilité durable basée sur l'approche RTA (réduire, transférer, améliorer).

Cette approche consiste à :

- réduire, en limitant les déplacements inutiles, en optimisant les itinéraires de livraison, en entretenant le parc de véhicules ou en formant le personnel sur l'écoconduite ;
- transférer, en encourageant le recours à des modes de transport plus écologiques ;
- améliorer, en optimisant l'efficacité des véhicules.

En adoptant les pratiques suivantes, l'entreprise peut réduire son empreinte carbone, améliorer la qualité de vie de son personnel et de la collectivité et jouer un rôle actif dans le développement durable.

Voici un tableau présentant différentes options pour réduire la production de GES lors des déplacements du personnel ou de la livraison de biens ainsi que des liens vers des ressources et des programmes afin de soutenir les entreprises dans l'adoption de pratiques plus vertes.

Moyens pour réduire la production de GES	Ressources et programmes
Formation du personnel sur l'écoconduite	<ul style="list-style-type: none"> • Écomobile • Transportez vert – Formation à l'écoconduite
Mesures incitatives à l'utilisation de véhicules à plus faibles émissions de GES	<p>Programme Roulons électrique – Subventions</p> <p>Voir aussi la campagne Roulons électrique Des entreprises qui subventionnent le véhicule électrique</p>
Utilisation de carburant renouvelable Ex. biodiesel, faible intensité carbone, diésel renouvelable.	<p>Programme d'aide à la réduction des GES dans le transport routier des marchandises (écocamionnage) – Liste des technologies admissibles au financement</p>
Mesures favorisant le télétravail ou réduisant les déplacements domicile-travail	
Mesures incitatives pour le covoiturage Ex. plateforme de covoiturage	
Mesures favorisant l'utilisation du transport collectif. Ex. rabais sur les transports en commun, service de navette	<ul style="list-style-type: none"> • Rabais offerts par la société de transport de votre région. Par exemple : • région de Montréal: OPUS & Cie et OPUS+ entreprise – région de Québec: RTC – Services aux entreprises
Mesures soutenant la mobilité active Ex. stationnement sécurisé pour vélos	<ul style="list-style-type: none"> • Vélo Québec Stationnement pour vélos • Vélo Québec Mouvement vélosympathique • Programme de vélopartage, comme BIXI et àVélo
Livraison à vélo	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'aide à la réduction des GES dans le transport routier des marchandises (écocamionnage) – Section 10 • Programme Roulons électrique Subventions
Installation de bornes de recharge électrique réservées au personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Propulsion Québec Recharge + • Transportez vert – Volet Borne de recharge rapide en courant continu
Programmes ou mesures d'optimisation : itinéraires, conditionnement, masse volumétrique des livraisons	

6306 Réduction ou compensation des émissions de GES

Une entreprise peut contribuer plus largement à lutter contre les changements climatiques en tentant de réduire l'ensemble de ses émissions de GES. Dans cette démarche, elle doit franchir les étapes suivantes :

1. **Mesurer les émissions** selon une norme reconnue, comme le Protocole des gaz à effet de serre (ou GHG Protocol), qui classe les émissions en trois catégories :
 - portée 1: émissions directes issues des activités;
 - portée 2: émissions associées à l'achat d'énergie;
 - portée 3: émissions indirectes provenant de la chaîne d'approvisionnement et du cycle de vie du produit.
2. **Fixer des objectifs de diminution chiffrés** des GES et mettre en place des mesures pour les atteindre et pour suivre les progrès réalisés.
3. **Compenser les émissions** qu'elle ne parvient pas à réduire par l'achat de crédits sur le marché du carbone.

-  Information complémentaire :
- [Calculateur des émissions de GES de la BDC](#)
 - [Calculateur de GES d'Investissement Québec](#)

6307 Pratiques pour réduire l'impact environnemental des activités

Toute activité liée à la production ou à l'utilisation de biens manufacturés engendre des impacts environnementaux à chaque étape de leur cycle de vie: extraction de matières premières, émanations toxiques, production de déchets en fin de vie, etc.

La gestion des impacts environnementaux consiste à cerner ces répercussions et à les réduire par des mesures telles que la prolongation de la durée de vie des produits, l'utilisation de matériaux recyclés, limitant le recours aux matières premières vierges, ou le remplacement des produits chimiques par des produits biosourcés.

Voici un aperçu des pratiques que l'entreprise peut adopter relativement aux biens qu'elle utilise pour réduire son impact environnemental.

Produits à plus faible toxicité (ex. Greenguard, Ecologo)

Services de réparabilité ou de reprise des biens en fin de vie

Produits avec contenu recyclé

Pratiques d'économie circulaire

-  Information complémentaire :
[Québec circulaire](#)

Analyse du cycle de vie du produit disponible

Déclaration environnementale de produit disponible (DEP)

-  Information complémentaire :
[Diminuer l'impact environnemental de mon entreprise](#)

6308 Réduction de la consommation de matières premières et amélioration de la gestion des matières résiduelles

Plusieurs reconnaissances officielles attestent des efforts d'une entreprise pour réduire sa consommation de matières premières et mieux gérer ses matières résiduelles. À cet égard, la réduction à la source demeure la première solution à considérer, car elle entraîne davantage d'effets positifs. Réduire le gaspillage de matières, d'eau ou d'énergie à toutes les étapes du cycle de vie du produit ou du service fait également partie des bonnes pratiques à mettre en place.

Lorsqu'un bien atteint la fin de son cycle de vie, une gestion responsable des matières résiduelles repose sur l'ensemble des solutions suivantes avant que le bien soit envoyé à l'enfouissement:

- **réemploi ou reconditionnement:** manipulation permettant de remettre le bien en état de marche pour un usage identique à celui pour lequel il était initialement conçu;
- **recyclage:** traitement d'un déchet de manière à pouvoir en récupérer les matières et à pouvoir les utiliser dans la fabrication d'un autre produit;
- **valorisation:** par exemple, traitement des déchets visant à créer de l'énergie, compostage des déchets biologiques.

 Information complémentaire:
[Saine gestion des matières résiduelles](#)

Certifications LEED, BOMA BEST ou Envision

Certification ICI on recycle +

 Information complémentaire:
[Programme de reconnaissance ICI on recycle +](#)

Utilisation efficace des ressources et réduction du gaspillage (ex. réduction de la consommation d'eau et d'énergie, réduction des matières premières par produit unitaire, démarche Lean Six sigma, méthodes agiles, etc.)

Mesures pour réduire la consommation d'eau

Mesures pour réduire la consommation d'énergie

 Information complémentaire:

- [Analyse énergétique \(Hydro-Québec\)](#)
- [Programme Solutions efficaces \(Hydro-Québec\)](#)

Programme, plan ou mesures en gestion des matières résiduelles

| Enjeux sociaux

Le volet social des enjeux ESG comprend plusieurs facteurs qui peuvent entraîner des effets sur les collectivités, les membres du personnel et la valeur d'une entreprise. Pensons, par exemple, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, aux relations avec les communautés, etc.

6309 Vocation sociale

Certaines organisations inscrivent leur vocation sociale directement dans leur mission. En tant que société d'État, Hydro-Québec contribue à la volonté gouvernementale de soutenir les acquisitions responsables et une meilleure intégration du développement durable dans ses processus contractuels. Cela comprend, dans certains contextes, des partenariats avec des entreprises dont la vocation sociale est inscrite dans leur mission.

La vocation sociale peut se traduire de différentes façons, notamment :

- un statut juridique d'entreprise d'économie sociale en vertu de la Loi sur l'économie sociale (art. 3) du gouvernement du Québec ou en vertu de toute autre réglementation ayant la même portée dans une autre province ou dans un autre pays ;
- une mission exclusivement axée sur le développement social, la protection de l'environnement ou l'éthique en gouvernance ;
- une accréditation d'Emploi-Québec ou de Services Québec en tant que membre du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) ou du Conseil Québécois des Entreprises Adaptées (CQEA) ou une certification équivalente d'un autre pays.

Le [Collectif des entreprises d'insertion \(CEIQ\)](#) est le regroupement des entreprises d'insertion du Québec. Il a pour mission de soutenir l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité et de contribuer à l'essor des entreprises d'insertion et de leur modèle unique.

Le [Conseil Québécois des Entreprises Adaptées \(CQEA\)](#) favorise, avec ses membres, la création et le maintien d'emplois adaptés pour les personnes vivant avec des limitations.

Si l'entreprise n'a pas de vocation sociale proprement dite, elle peut néanmoins détenir une certification en matière de performance sociale. Par exemple, la [certification de Buy Social Canada](#) (en anglais seulement) atteste de l'engagement des entreprises à adopter des pratiques commerciales responsables, éthiques et inclusives et à soutenir des causes communautaires. Elle reconnaît les efforts de celles qui vendent des biens et des services tout en investissant leurs profits dans une mission sociale.

6310 Engagement envers la collectivité

L'engagement envers la collectivité est essentiel pour les entreprises désireuses de s'engager dans une démarche de développement durable. Cet engagement offre de nombreux avantages :

- **Confiance accrue des partenaires et de la clientèle** – En s'engageant dans la collectivité, une entreprise fait preuve de responsabilité sociale envers les personnes et l'environnement qui l'entourent, ce qui renforce la confiance de la clientèle et des parties prenantes.
- **Amélioration de la réputation** – Soutenir des causes locales et participer à des initiatives communautaires contribuent à bâtir une image positive. De nos jours, le succès ne se mesure pas seulement par ses revenus et ses bénéfices, mais aussi par son comportement et son apport à la société.
- **Contribution à l'économie locale** – En privilégiant les partenaires locaux et en soutenant des projets communautaires, une entreprise contribue à dynamiser l'économie locale et renforce ses liens avec la collectivité où elle exerce ses activités.
- **Influence sur la qualité des services** – L'engagement envers la collectivité peut améliorer la qualité et l'utilisation des services. En élargissant la diversité et la représentation des communautés dans la conception des politiques et des pratiques, les entreprises peuvent mieux répondre aux besoins locaux.

En somme, l'engagement envers la collectivité n'est pas seulement un outil de marketing, c'est aussi une valeur centrale qui contribue au bien-être de la société et à la durabilité des entreprises.

Cet engagement peut prendre différentes formes :

- partenariats avec des organismes caritatifs locaux;
- promotion de l'engagement communautaire (bénévolat) auprès du personnel;
- programme philanthropique d'entreprise (mécénat, commandites, dons de ressources financières, humaines ou matérielles) dans des secteurs tels que les arts, les sports et les loisirs, la culture, les sciences, etc.;
- partenariats visant à améliorer la situation des groupes sociaux sous-représentés (Catalyst, Fierté Canada au travail, etc.);
- activités de développement socio-économique responsable ou de développement durable (investissements dans des projets et des partenariats d'envergure).

6311 Principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

Les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) visent l'intégration de toutes les personnes par l'identification et l'élimination des obstacles qui nuisent à la participation et à la contribution de chacune d'entre elles dans la société.

La mesure de la diversité dans une entreprise fournit des informations essentielles sur l'égalité des chances. Promouvoir l'EDI présente de nombreux avantages pour l'organisation, son personnel et la société dans son ensemble, dont :

- l'accès à un bassin de main-d'œuvre de qualité supérieure ;
- le renforcement de la réputation ;
- la création d'un environnement de travail valorisant.

Les entreprises qui visent l'équité, la diversité et l'inclusion peuvent, par exemple :

- être détenues ou majoritairement dirigées par des personnes immigrantes, issues de minorités visibles, de sexe féminin, en situation de handicap ou issues de la communauté LGBTQ+ ;
- appliquer des pratiques officielles favorisant l'accès à l'égalité en emploi, l'intégration dans l'entreprise et l'épanouissement des personnes faisant partie des catégories souvent sous-représentées ;

- encourager la formation de groupes d'affinités, c'est-à-dire de groupes de membres du personnel issus de communautés sous-représentées ou sensibles aux réalités de celles-ci, afin qu'ils organisent des activités et offrent un espace d'échange et de réflexion pour accélérer leur inclusion ;
- être membre d'associations telles que le Réseau des femmes d'affaires du Québec, La Gouvernance au Féminin, WeConnect (entreprises détenues par des femmes), Women's Business Enterprise Council (WBEC), Women's Business Enterprise National Council (WBENC), National Minority Supplier Development Council (NMSDC), Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada (CGLCC), National Veteran Business Development Council (NVBDC), etc. ;
- détenir la [certification 9825-900 Employeur remarquable – Diversité ethnoculturelle](#), accordée par le Bureau de normalisation du Québec, qui reconnaît les entreprises qui favorisent la diversité et l'inclusion dans leur milieu de travail.

-  Information complémentaire :
[Gestion de la diversité et inclusion de la main-d'œuvre](#)

6328 et 6329 Entreprise détenue par des membres des Premières Nations ou Inuit ou employant des membres des Premières Nations ou Inuit

Hydro-Québec est soucieuse de l'acceptabilité de ses activités pour les membres des Premières Nations et Inuit. Elle reconnaît la nécessité d'une approche adaptée aux caractéristiques culturelles et aux structures de gouvernance des Premières Nations. Elle s'engage à établir et à maintenir des relations fondées sur le respect mutuel, le partenariat et une participation réelle des Premières Nations et Inuit.

De plus, Hydro-Québec a entrepris la démarche de certification PAIR (Relations progressistes avec les Autochtones) du Conseil canadien pour le commerce autochtone. Pour promouvoir l'inclusion de membres des Premières Nations ou Inuit dans les activités de ses fournisseurs de biens et de services, elle vise à compter parmi ses partenaires des entreprises :

- détenues en tout ou en partie par des membres des Premières Nations ou Inuit ;
- qui comptent des membres des Premières Nations ou Inuit parmi ses effectifs.

- ↗ Information complémentaire :
- [Répertoire des entreprises autochtones](#)
 - [Répertoire d'entreprises autochtones de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador](#)
 - [Répertoire d'Affaires et des Communautés Autochtones Québec-Labrador](#)

Annexe 1

Synthèse des subventions accessibles et des niveaux d'effort requis par la mise en place des pratiques évaluées

1. Gouvernance

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
④ 6286	<p>Votre entreprise a-t-elle obtenu une certification en ESG en vertu d'une norme qui est reconnue et qui a été auditée par une tierce partie et/ou divulgue-t-elle ses données ESG selon un cadre ou des normes internationales reconnues ?</p> <p>ISO 14001 (Environnement)</p> <p>ISO/IEC 27001 (Sécurité de l'information)</p> <p>ISO 37001 (Anti-corruption)</p> <p>ISO 45001 (Santé et sécurité au travail)</p> <p>ISO 50001 (Gestion de l'énergie)</p> <p>B Corp (Performance environnementale et sociale, transparence)</p> <p>BNQ 9700-800 (Entreprise en santé)</p> <p>Ecocert (Programme écoresponsable)</p> <p>Fairtrade (Commerce équitable)</p> <p>Global Reporting Initiative (GRI) (Évaluation et divulgation de données d'impact ESG)</p> <p>IFRS S1-S2/SASB (Divulgation d'informations financières liées au développement durable et aux changements climatiques)</p>	\$\$\$ ●●●	Fonds Écoleader 

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

1. Gouvernance (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
6287	Votre entreprise a-t-elle pris des engagements officiels en matière de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance ?		Fonds Écoleader
	Politique spécifique, énoncé de mission ou autre document d'engagement en matière d'ESG, de développement durable ou de responsabilité sociale	\$\$\$ ● ● ●	
	Mentions appropriées dans le code de conduite ou le code d'éthique du personnel	\$\$\$ ● ● ●	
	Engagement volontaire et public à l'égard de normes ou directives reconnues en ESG, développement durable ou responsabilité sociale telles BNQ 21000, ODD (SDG), PDNU (UNGPs), SFI (IFC), OIT (ILO), OECD, Fair Labour, Pacte mondial des Nations Unies, etc.	\$\$\$ ● ● ●	
	Rapport en ESG, développement durable ou responsabilité sociale, ou section consacrée à ce sujet dans le rapport annuel	\$\$\$ ● ● ●	
	Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)	\$\$\$ ● ● ●	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

1. Gouvernance (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
6288	<p>Votre entreprise a-t-elle mis en place des procédures, des mécanismes ou des outils pour maîtriser les risques ESG associés à la chaîne d'approvisionnement et aux pratiques des fournisseurs et entreprises de sous-traitance ?</p> <p>Audit des fournisseurs dans un domaine lié à l'environnement, à la responsabilité sociale ou à la gouvernance</p> <p>Protocole de traçabilité pour établir les sources des intrants</p> <p>Politiques et directives sur le travail des enfants, la santé et sécurité du travail et les horaires de travail</p> <p>Mécanisme officiel de déclaration en cas de comportement non éthique (lanceuse ou lanceur d'alerte, par exemple)</p> <p>Code de conduite à signer par les fournisseurs et les entreprises de sous-traitance</p> <p>Avantage offert aux fournisseurs et aux entreprises de sous-traitance indiquant, dans leurs soumissions, l'application de pratiques reconnues en matière de bonne gouvernance, d'environnement ou de responsabilité sociale</p> <p>Politique d'approvisionnement responsable</p> <p>Enquête « voix du personnel »</p> <p>Programme de renforcement des compétences des fournisseurs et entreprises de sous-traitance en ESG, développement durable ou achat responsable</p>	<p>\$\$\$ ● ● ●</p>	<p>Fonds Écoleader </p>

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

1. Gouvernance (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
🕒 6289	Identification des partenaires en développement durable <ul style="list-style-type: none"> Entreprise d'économie sociale Entreprise des Premières Nations ou Inuit Entreprise issue de la diversité Organisation non gouvernementale (ONG), association, organisme à but non lucratif (OBNL) ayant une mission clairement axée sur le développement durable 	\$\$\$ ●●●	n/a
🕒 6291	Votre entreprise offre-t-elle au personnel des formations en ESG, développement durable ou responsabilité sociale (ex. éthique, écoconception, achat responsable) ou prend-elle des initiatives visant à améliorer la santé du personnel ? Les formations SST obligatoires ne sont pas considérées comme une initiative ESG.		Fonds Écoleader ➔
	Formations internes	\$\$\$ ●●●	
	Formations externes	\$\$\$ ●●●	
	Mesures de soutien pour la santé psychologique et physique du personnel (remboursement des frais liés à l'activité physique, campagne de sensibilisation, programme d'aide aux employées et employés, etc.)	\$\$\$ Temporel: variable, selon la mesure choisie	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

1. Gouvernance (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
6290	Comment la fonction ESG, développement durable ou responsabilité sociale est-elle gérée dans votre entreprise ?		Fonds Écoleader
	Par un ou plusieurs comités internes	\$\$\$\$ ●●●●	
	Par une communauté de pratique (interne ou externe)	\$\$\$\$ ●●●●	
	Par un service ou un sous-service de l'entreprise	\$\$\$\$ ●●●●	
	Par des ressources attribuées : spécialiste au sein du personnel (siège social inclus), consultant ou consultante externe, etc.	\$\$\$\$ ●●●●	
	Table de concertation	\$\$\$\$ ●●●●	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

2. Environnement

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
🕒 6303	Quel pourcentage de source(s) d'énergie renouvelable (hydroélectrique, solaire, éolienne, etc.) est utilisé dans le bâtiment principal en lien avec vos activités potentielles avec Hydro-Québec ?	Variable selon les mesures choisies	Programme Solutions efficaces ➤ - Hydro-Québec Programme Systèmes de gestion de l'énergie électrique ➤ - Hydro-Québec Gestion de la demande de puissance ➤ - Hydro-Québec Fonds Écoleader ➤ Programme Bioénergies ➤ - Gouvernement du Québec Programme ÉcoPerformance, Volet management de l'énergie ➤ - Gouvernement du Québec
🕒 6304	Quel pourcentage des déplacements professionnels et des livraisons de biens sont faits au moyen de véhicules à propulsion électrique ou hybrides rechargeables ?	Variable selon les mesures choisies	Programme Transportez vert ➤ - Gouvernement du Québec Roulez Vert-Remboursement pour une borne de recharge au travail ➤ - Gouvernement du Québec

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

2. Environnement (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
6305	Utilisez-vous d'autres moyens pour réduire la production de gaz à effet de serre lors des livraisons ou pour favoriser la mobilité durable au sein de votre personnel ?		Fonds Écoleader
	Les membres du personnel suivent une formation sur l'écoconduite		Programme de soutien au secteur privé pour le déploiement de bornes de recharge rapide publiques - Gouvernement du Québec
	Mesures incitatives à l'utilisation de véhicules à plus faibles émissions de GES		Programme Transportez vert - Gouvernement du Québec
	Utilisation de carburant renouvelable		Subvention aux entreprises pour l'installation de bornes de recharge électrique - Ville de Montréal
	Mesures favorisant le télétravail ou réduisant les déplacements domicile-travail		Roulez Vert-Remboursement pour une borne de recharge au travail - Gouvernement du Québec
	Mesures incitatives pour le covoiturage		Assistance pour la mise en place de mesures de mobilité durable pour vos employés montréalais - La Chambre de commerce du Montréal Métropolitain
	Mesures favorisant l'utilisation du transport collectif		
	Mesures soutenant la mobilité active (ex.: stationnement sécurisé pour vélos)		

Suite du tableau
à la page suivante



Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

2. Environnement (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
⑤ 6305 (suite)	Livraison à vélo	(\\$) Variable, selon le parc et le volume de livraisons 	
	Installation de bornes de recharge électrique réservées au personnel	\$\$\$ 	
	Programmes ou mesures d'optimisation: itinéraires, conditionnement, masse volumétrique des livraisons	\$\$\$ 	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

2. Environnement (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
6306	Avez-vous des engagements en vue de réduire ou de compenser vos émissions de GES ?		
	Nous calculons chaque année nos émissions de GES.	\$\$\$ ● ● ●	Fonds Écoleader  Programme ÉcoPerformance, Volet management de l'énergie  - Gouvernement du Québec
	Dans les deux dernières années, nous nous sommes fixé des objectifs chiffrés de réduction des émissions de GES.	\$\$\$ ● ● ●	Programme ÉcoPerformance, Volet Mesures visant la réduction des émissions de GES  - Gouvernement du Québec
	Dans les deux dernières années, nous avons compensé nos émissions de GES.	\$\$\$ ● ● ●	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

2. Environnement (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
6307	En ce qui a trait aux biens que vous utiliserez dans le cadre de vos activités potentielles avec Hydro-Québec, avez-vous mis en place des pratiques afin de réduire leur impact environnemental ?		Fonds Écoleader
	Plus faible toxicité	(\$) Variable, selon le parc et le volume de livraisons Temporel: Variable, selon la mesure choisie	Fonds Moins c'est + - RECYC-QUÉBEC Fonds économie circulaire - Fondaction
	Services de réparabilité ou de reprise en fin de vie	\$\$\$ 	
	Produits avec contenu recyclé	\$\$\$ 	
	Pratiques d'économie circulaire	\$\$\$ 	
	Analyse du cycle de vie du produit disponible	\$\$\$ 	
	Déclaration environnementale du produit disponible (DEP)	\$\$\$ 	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

2. Environnement (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
④ 6308	Avez-vous mis en place des mesures innovantes afin de réduire la consommation des matières premières et d'améliorer la gestion des matières résiduelles (en étant propriétaire ou locataire du bâtiment) ?		Fonds Écoleader  Fonds Moins c'est +  - RECYC-QUÉBEC
	Certification LEED, BOMA BEST ou Envision		Fonds économie circulaire  - Fondaction
	Certification ICI on recycle +		Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI)  - RECYC-QUÉBEC
	Utilisation efficiente des ressources et réduction du gaspillage (ex. réduction de la consommation d'eau et d'énergie, réduction des matières premières par produit unitaire, démarche <i>Lean Six sigma</i> , méthodes agiles, etc.)		Programme Bioénergies  - Gouvernement du Québec
	Mesures en place pour réduire la consommation d'eau liée à l'exploitation du bâtiment principal en lien avec vos activités potentielles avec Hydro-Québec		Programme ÉcoPerformance, Volet management de l'énergie  - Gouvernement du Québec
	Mesures pour réduire la consommation d'énergie liée à l'exploitation du bâtiment principal en lien avec vos activités potentielles avec Hydro-Québec		Programme Solutions efficaces  - Hydro-Québec
	Programme, plan ou mesures en gestion des matières résiduelles	Variable selon les mesures choisies	Programme Systèmes de gestion de l'énergie électrique  - Hydro-Québec Gestion de la demande de puissance  - Hydro-Québec

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

3. Social

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
6309	<p>Votre entreprise a-t-elle une vocation sociale ?</p> <p>Oui, nous sommes une entreprise d'économie sociale en vertu de la <i>Loi sur l'économie sociale du gouvernement du Québec</i> (art. 3) ou en vertu de toute autre réglementation ayant la même portée dans une autre province ou pays.</p> <p>Oui, notre mission est axée exclusivement sur le développement social, la protection de l'environnement ou l'éthique en gouvernance.</p> <p>Oui, nous sommes accrédités par Emploi-Québec ou Services Québec en tant que membre du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) ou du Conseil Québécois des Entreprises Adaptées (CQEA) ou détenons une certification équivalente d'un autre pays.</p> <p>Non, notre entreprise n'a pas de vocation sociale proprement dite, mais nous détenons une certification spécifique en matière de performance sociale (ex. Buy Social Canada)</p>	n/a	n/a

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

3. Social (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
④ 6310	Votre entreprise a-t-elle pris un engagement envers la collectivité, en soutenant concrètement des causes ou en participant à des initiatives communautaires ?		n/a
	Partenariats avec des organismes caritatifs locaux	\$\$\$ ● ● ●	
	Promotion de l'engagement communautaire (bénévolat) auprès du personnel	\$\$\$ ● ● ●	
	Programme philanthropique d'entreprise (mécénat, commandites, dons de ressources financières, humaines ou matérielles) dans des secteurs tels que les arts, les sports et les loisirs, la culture, les sciences, etc.	\$\$\$ ● ● ●	
	Partenariats visant à améliorer la situation des groupes sociaux sous-représentés (Catalyst, Fierté Canada au travail, etc.)	\$\$\$ ● ● ●	
	Développement socio-économique responsable, développement durable (investissements dans des projets et des partenariats d'envergure)	\$\$\$ ● ● ●	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

3. Social (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
④ 6311	Votre entreprise est-elle familière avec les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) ?	n/a	n/a
	<p>Oui, notre entreprise est détenue ou majoritairement dirigée par des personnes soit immigrantes, issues de minorités visibles, de sexe féminin, en situation de handicap ou issues de la communauté LGBTQ+.</p>	n/a	
	<p>Oui, nous appliquons des pratiques officielles favorisant l'accès à l'égalité en emploi, l'intégration dans l'entreprise et l'épanouissement des personnes faisant partie des catégories mentionnées à l'option précédente.</p>	\$\$\$ ● ● ●	
	<p>Oui, nous encourageons et soutenons la formation de groupes d'employés et employées issus de groupes sous-représentés – par exemple, les membres de la communauté LGBTQ+, les personnes en situation de handicap ou les personnes issues des minorités culturelles, etc.).</p>	\$\$\$ ● ● ●	
	<p>Oui, notre entreprise a une certification BNQ 9825-900: Entrepreneur remarquable – Diversité ethnoculturelle.</p>	\$\$\$ ● ● ●	
	<p>Oui, notre entreprise est membre d'associations telles que le Réseau des femmes d'affaires du Québec, La Gouvernance au féminin, WeConnect (entreprises détenues par des femmes), Women's Business Enterprise Council (WBEC), Women's Business Enterprise National Council (WBENC), National Minority Supplier Development Council (NMSDC), Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada (CGLCC), National Veteran Business Development Council (NVBDC), etc.</p>	(\$) Variable selon la mesure choisie ● ● ●	

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

3. Social (suite)

Code	Question et choix de réponses	Niveau d'effort	Subvention
🕒 6328	Entreprise détenue en tout ou en partie par des membres des Premières Nations ou Inuit	n/a	Programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord (PPEAN) ➤ Programme d'entrepreneuriat autochtone - Accès au capital ➤
🕒 6329	Inclusion de membres des Premières Nations et Inuit dans la main-d'œuvre de votre entreprise	n/a	n/a

D'autres programmes de subventions sont disponibles via les répertoires ci-dessous:

- Gouvernement du Canada:
[Canada.ca - Outil de recherche d'aide aux entreprises](#)
- Gouvernement du Québec:
[Transition énergétique | Page d'accueil](#)
- [Financement destiné aux Autochtones pour le climat et l'environnement](#)
- [Fonds d'action québécois pour le développement durable](#)

Avertissement : Le contenu du questionnaire est présenté ici à titre indicatif aux fins de consultation. Hydro-Québec et le partenaire externe ne font aucune représentation ni ne donnent de garantie quant à son exactitude. Hydro-Québec peut y apporter des modifications sans préavis. Les libellés du questionnaire disponible sur la plateforme du partenaire externe sont les libellés à jour et, conséquemment, prévalent sur toute autre version en cas de disparité.

Annexe 2

Descriptions des subventions

1. Programme Solutions efficaces – Hydro-Québec

Le [programme Solutions efficaces](#) offre des appuis financiers aux entreprises pour la mise en œuvre de mesures d'optimisation de la consommation d'électricité. En adoptant des mesures concrètes pour mieux consommer, ces organisations réduisent leur facture d'électricité et augmentent leur compétitivité, en plus de réduire leur empreinte carbone.

2. Programmes de gestion de la demande de puissance

Les [programmes de gestion de la demande de puissance](#) offrent des appuis financiers pour mettre en place des mesures d'automatisation facilitant la participation aux événements de pointe.

3. Programme Systèmes de gestion de l'énergie électrique – Hydro-Québec

Destiné aux entreprises qui exercent une activité industrielle, le [programme Systèmes de gestion de l'énergie électrique](#) offre de l'aide financière pour l'adoption de systèmes de gestion de l'énergie électrique (SGEE) dans leurs bâtiments. Ce type de système permet de déterminer les mesures nécessaires pour optimiser la consommation d'énergie électrique d'une usine sans que l'entreprise ait à acheter de nouveaux équipements.

4. Fonds Écoleader

Le [Fonds Écoleader](#) offre des subventions aux entreprises désirant mettre en place des pratiques d'affaires écoresponsables et acquérir des technologies propres. Cette aide financière soutient la réalisation de diagnostics, d'études, de plans d'action et d'accompagnements visant à améliorer la performance économique tout en répondant à des enjeux environnementaux.

5. Fonds Moins c'est + – RECYC-QUÉBEC

Le [Fonds Moins c'est +](#) est une initiative conjointe de RECYC-QUÉBEC et de La Ruche visant à réduire les déchets à la source en soutenant des projets innovants de gestion des matières résiduelles.

6. Fonds économie circulaire par FONDACTION

Le [Fonds économie circulaire](#) finance et accompagne de jeunes entreprises partout au Québec dans leurs efforts de réduction et de valorisation des matières résiduelles.

7. Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) – RECYC-QUÉBEC

Le [Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions \(ICI\)](#) a pour objectif de contribuer à la récupération à des fins de réemploi et de recyclage des matières organiques résiduelles dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI), et ce, en favorisant des projets d'achats d'équipements de récupération, de prétraitement et de recyclage.

8. Programme Bioénergies – Gouvernement du Québec

Le [programme Bioénergies](#) est offert aux entreprises, institutions et municipalités qui utilisent des combustibles fossiles et qui s'engagent à en réduire de façon mesurable et durable la consommation par la mise en œuvre de mesures de conversion à une bioénergie.

10. Programme ÉcoPerformance – Gouvernement du Québec

Le [programme ÉcoPerformance](#) offre un soutien pour la mise en place de systèmes de gestion de l'énergie. Cette approche vise l'amélioration de la performance énergétique globale d'un site ou d'une organisation. Elle comprend le développement et le maintien d'une politique énergétique, la planification énergétique, la mise en œuvre du système et l'application d'indicateurs de performance.

11. Programme Transportez vert – Gouvernement du Québec

Le [programme Transportez vert](#) offre de l'aide financière pour aider les entreprises, les municipalités et les organismes publics qui exploitent un parc de véhicules routiers à mettre en place des mesures visant la réduction de la consommation de carburant de leurs véhicules et, par conséquent, leurs émissions de GES.

12. Programme Roulez Vert – Gouvernement du Québec

Le [programme Roulez Vert](#) offre une aide financière aux entreprises, municipalités et aux organismes qui souhaitent installer des bornes de recharge en milieu de travail.

13. Programme de soutien au secteur privé pour le déploiement de bornes de recharge rapide publiques – Gouvernement du Québec

Le [Programme de soutien au secteur privé pour le déploiement de bornes de recharge rapide publiques](#) offre de l'aide financière aux entreprises privées pour des projets d'achat et d'installation de bornes de recharge à courant continu (BRCC) publiques.

14. Subvention aux entreprises pour l'installation de bornes de recharge électrique – Ville de Montréal

[Programme de la Ville de Montréal](#) offrant une aide financière aux entreprises allant jusqu'à 100 000 \$ pour installer des bornes de recharge dans leurs stationnements.

15. Assistance pour la mise en place de mesures de mobilité durable pour employés – La Chambre de commerce du Montréal Métropolitain

[Accompagnement](#) d'entreprises sous forme de mentorat pour la mise en place d'un plan de gestion des déplacements et des mesures concrètes de mobilité durable.

16. Programme de possibilités économiques pour les autochtones du Nord (PPEAN)

Le [programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord \(PPEAN\)](#) vise à accroître participation des collectivités et des entreprises inuites, des Premières Nations et métisses dans le Nord, et à leur permettre de saisir des possibilités d'emploi, de revenu et de création de richesse.

Ce programme comporte, entre autres, le volet développement de l'entrepreneuriat et des entreprises (DEE) qui apporte du soutien aux entrepreneurs et aux entreprises autochtones.

17. Programme d'entrepreneuriat autochtone

Le [programme d'entrepreneuriat autochtone](#) est un programme de financement continu aux petites et moyennes entreprises autochtones. Les entrepreneurs autochtones peuvent recevoir jusqu'à 99 999 \$ en aide financière et les entreprises communautaires autochtones admissibles peuvent recevoir jusqu'à 250 000 \$.

Annexe 3

Lexique

Certification

Évaluation réalisée par une tierce partie relative à des produits, à des processus ou à des services.

Source: <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26506651/certification>

Développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Source: <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/2067322/developpement-durable>

Économie sociale

On entend par « économie sociale » l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises (une coopérative, une mutuelle ou un organisme à but non lucratif) dont les activités consistent, notamment, en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui répondent aux principes suivants : finalité sociale, prise en charge collective, autonomie de gestion, viabilité économique, gestion des surplus et règles de dissolution redistributives, ne permettant pas à quiconque de s'enrichir.

Source: [Guide de référence sur l'économie sociale](#) et [Guide sur l'approvisionnement en économie sociale](#)

Équité, diversité et inclusion (EDI)

Équité: C'est la garantie d'un juste traitement et d'un accès égal aux occasions d'emploi ou d'avancement. Ce principe réfère aussi aux efforts déployés pour identifier et éliminer les obstacles à l'inclusion.

Diversité: La diversité est un concept large, qui renvoie à nos différences et à la pluralité de nos expériences. Ses marqueurs sont multiples. Ce peut être une origine ethnique ou l'appartenance à une religion ou à un groupe racisé. Mais il peut s'agir de nombreuses autres caractéristiques : l'âge, la condition sociale, le handicap, l'identité ou l'expression de genre, la langue, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, le sexe, par exemple.

Inclusion: C'est l'action de créer et de promouvoir des environnements où chaque personne se sent accueillie et respectée dans ses différences, de sorte qu'elle puisse participer pleinement à toutes les activités de l'école et de sa communauté

Source: <https://www.hec.ca/a-propos/equite-diversite-inclusion/comprendre-l-edi/comprendre-l-edi.html>

ESG

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance: Facteurs servant à évaluer une entreprise en fonction de son mode de gouvernance et de ses effets sur l'environnement et la société, dans une optique d'investissement socialement responsable.

Source: <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26557052/facteurs-environnementaux-sociaux-et-de-gouvernance>

Gaz à effet de serre (GES)

Gaz présent dans l'atmosphère, d'origine naturelle ou anthropique, qui absorbe et renvoie le rayonnement infrarouge en provenance de la surface terrestre.

Source: <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8356147/gaz-a-effet-de-serre>

Mobilité durable

Approche de la mobilité axée sur la mise en œuvre de politiques d'aménagement et de gestion du territoire destinées à satisfaire les besoins de libre déplacement des membres d'une société, dans une perspective de développement durable.

Source: <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26506642/mobilite-durable>

Parties prenantes

Individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation.

Source: <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26506658/partie-prenante>

Transition énergétique

Abandon progressif, dans les activités humaines, de l'utilisation de l'énergie issue des combustibles fossiles au profit des énergies propres et des énergies renouvelables.

Source: <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26557368/transition-energetique>

